

Conseil Municipal du 5 NOVEMBRE 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 5 novembre 2021 à 20h30 à la Mairie d'Albas.

Présents : Jean-Pierre ALAUX, Christophe DELARGE, Monette DESTAMPES, Jolanda VAN DE LAAR, Alexia MATHIS, Yolande REILHE, Didier GUYOT, Denis BOUCHUD, Adrien GARRIT, Louis-Jean HALLE, Elodie CAMBRIELS, Jacqueline WEGNER.

Absents excusés : Marc DECOUDIN a donné pouvoir à Jean-Pierre ALAUX,

Marie-France QUEBRIAC.

Daniel ROUDIERE

Yolande REILHE est nommée secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 10 SEPTEMBRE 2021

Le projet de procès-verbal de cette séance a été envoyé aux conseillers municipaux préalablement ;

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 10 septembre 2021 a été approuvé à l'unanimité et signé.

DENONCIATION DE LA CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE « REMPLACEMENT ET MISSIONS TEMPORAIRES » DU CDG 46 ET PROPOSITION D'UNE NOUVELLE CONVENTION D'ADHESION

Monsieur le Maire fait part de la dénonciation de la convention d'adhésion au service « Remplacement et Missions temporaires » du CDG 46 de l'année passée et propose une nouvelle convention d'adhésion à compter du 1^{er} janvier 2022 avec un nouveau mode mensuel de facturation ;

Cette résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la signature de la nouvelle convention sera effectuée.

ATTRIBUTION D'UN COMPLEMENT DE SUBVENTION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION « MUSIQUE A ALBAS »

L'association « Musique à Albas » a rempli son contrat en organisant ses deux concerts au cours de l'année le 1^{er} & 2 octobre 2021 ;

En conséquence, comme prévu, un complément de subvention de 400 € a été proposé, portant ainsi la subvention totale à 1 000 € sur l'année 2021 ;

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

Un rappel a été fait concernant l'organisation d'un 3^{ème} concert « Chants de Noël » à l'Eglise d'Albas le samedi 18 décembre prochain.

REVALORISATION INDICIAIRE D'UN AGENT CONTRACTUEL

Monsieur le Maire a proposé une revalorisation indiciaire concernant la secrétaire de Mairie, actuellement vacataire à mi-temps, embauchée à l'indice « plancher », laquelle va remplacer la secrétaire attitrée faisant valoir ses droits à la retraite en juillet 2022 ;

Plusieurs indices 8, 9 ou 10 ont été proposés, l'indice 10 a été retenu pour être mis en application à compter du 1^{er} janvier 2022.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

VENTE OU LOCATION ANCIEN ATELIER MUNICIPAL DE LA COMBE DE LAFON

Monsieur le Maire rappelle qu'une proposition de mise en location de l'ancien atelier municipal de la Combe de Lafon avait été faite depuis plusieurs mois mais qu'aucune suite favorable n'a pu être envisagée ;

Monsieur le Maire signale qu'il a reçu une lettre de proposition d'achat de la part de Monsieur Jérémy DERRUPPE à hauteur de 37 000 € (trente-sept mille euros) en précisant qu'un problème de compteur d'eau se pose ; si la Mairie effectue la mise à jour de ce compteur d'eau, l'offre serait portée à 40 000 € (quarante mille euros) ;

Dans ce local, un projet émis par des Jeunes d'Albas pourrait naître : Travail du bois, Ferronnerie, etc..

Il est précisé qu'Adrien GARRIT, intéressé par le projet, ne participe pas au vote.

Devant l'impossibilité de location, l'ensemble des conseillers présents, donnent leur accord pour la vente de ce bâtiment municipal à condition de revoir l'offre qui paraît trop faible ;

Nous restons donc dans l'attente d'une nouvelle offre pour prendre une décision.

POINT SUR L'EVOLUTION DU PROJET CAMPING-CARS COMPTE TENU DES EXIGENCES DE LA DDT

Monsieur le Maire signale que le projet de transformation du Camping municipal en aire de stationnement pour Camping-cars a été étudié par la DDT qui, eu égard au site inondable, n'autoriserait l'ouverture que pour la période du 1^{er} avril au 30 octobre ; une demande va être effectuée pour prolonger la période jusqu'au 15 novembre ;

Malgré cette information, la société Camping-car Park ne remet pas en cause le projet et prévoit l'ouverture en avril 2022 ;

Il a été précisé que les bornes électriques devront être peintes en vert ;

Une relance de demande de devis pour les travaux a été faite auprès de Didier Guyot et Denis Bouchud en rappelant qu'un devis de 4 900 € a été émis pour le réaménagement du chemin central suite aux inondations ;

Monsieur le Maire rappelle qu'une subvention devrait faire l'objet d'un accord de la part de l'Etat et du Département.

Monsieur le Maire précise également que le bar l'Esplanade a été racheté, les nouveaux propriétaires sont à la recherche d'une licence 3 ;

L'ouverture est prévue en avril 2022.

QUESTIONS DIVERSES

. Monsieur le Maire évoque les éléments suivants :

- Dossier Chaudière de l'école : sera traité dans le cadre de rénovation ce qui permet de ne pas faire d'appel d'offres ; le problème de raccordement pour des appartements sera traité ultérieurement ;
- L'éclairage de la promenade « Tournepique » sera subventionné par le Département ;
- Problème de la maison LEGRAND au centre du village :

Dans le cadre de la mise en vente de cette maison, beaucoup de visites ont eu lieu mais aucun visiteur intéressé pour l'achat de cette bâtisse, eu égard au montant trop important de travaux à réaliser ...

Devant la responsabilité de la Mairie engagée à ce jour, Monsieur le Maire propose d'envoyer une lettre recommandée LR+AR à Monsieur Michel LEGRAND pour lui signifier qu'une décision de Procédure de mise en péril sera portée à l'ordre du jour lors de la réunion du Conseil municipal de février 2022 ;

Un accord unanime a été donné.

- Logements de la maison du Pal :

Suite au départ des deux locataires, l'un au 1^{er} décembre 2021, l'autre au 31 janvier 2022, une recherche de nouveaux locataires devra être effectuée.

- Achat d'un composteur :

Un accord unanime a été donné pour l'achat, auprès du Syded (environ 100 €), d'un composteur pour le bourg d'Albas : sera placé au parking de la Combolière ;

- Cimetière d'Albas :

Le lundi 18 octobre au matin, une équipe de bénévoles a nettoyé, comme chaque année, le cimetière ;

A la suite de ce travail, un courriel de contestation a été envoyé à la Mairie par la famille JACOUB, lequel a été lu à tous les membres du Conseil municipal et a provoqué l'indignation de tous ;

Par ailleurs, à la suite d'une formation relative aux cimetières, Jean-Pierre ALAUX, signale que, pour se mettre en conformité avec les textes, un « Jardin du Souvenir » doit être mis en place au sein de notre cimetière d'Albas, il est également conseillé de revoir les tarifs des concessions.

- Une lettre nominative à chaque conseiller, émise par Monsieur Terence Biarnay, a été remise à chacun concernant la protection et le respect du PLU.

. **Louis-Jean HALLE** évoque le problème de l'emplacement des poubelles à Rivière-Basse où la recherche d'un terrain est toujours active à ce jour ;

. **Alexia MATHIS** évoque le problème de l'achat du terrain en bordure du Lot avant la plage : la demande d'achat par la Mairie a été faite auprès de Monsieur BRU : dossier en cours.

. **Elodie CAMBRIELS** évoque le problème des pigeons :

La même campagne que l'année passée est à prévoir afin de se débarrasser au maximum des nuisances provoquées par les pigeons au cœur de notre village ; la question a été posée pour faire intervenir un fauconnier : très difficile à réaliser cause déplacement fauconnier depuis le Gers, opération trop chère ;

. **Denis BOUCHUD** pose le problème de l'écoulement des eaux de l'Eglise chez M.PRIEUR : il faut revoir totalement ce problème d'écoulement des eaux, un devis va être demandé ;

. **Monette DESTAMPES** pose la question à Denis BOUCHUD sur la Fête d'Albas en août 2022 : à priori, OK la fête aura lieu à condition que les mesures sanitaires le permettent.....

. **Date des vœux du Maire :**

. Samedi 15 JANVIER 2022 à 17H00

. **Date prochaine réunion du Conseil Municipal :**

. Vendredi 11 FEVRIER 2022 à 20H30 (Préparation Budget)

Plus aucun membre du Conseil ne souhaitant s'exprimer, la séance est levée à 23h05.